



SAINT-DENIS  
DE-BROMPTON

# Programme triennal d'immobilisations 2026 à 2028

Document explicatif



Document explicatif

# Programme triennal d'immobilisations 2026-2027-2028

Chaque année, la Municipalité doit adopter un programme triennal d'immobilisations (PTI). Ce document constitue la vision des investissements que la Municipalité prévoit réaliser au cours des trois prochaines années.

Le PTI regroupe l'ensemble des projets que nous anticipons pour notre territoire. Il s'agit d'un outil de planification qui présente les travaux envisagés ainsi que les montants nécessaires à leur réalisation. Bien que cette planification couvre un horizon de trois ans, elle est réévaluée annuellement afin de tenir compte de l'évolution des priorités, des besoins de la communauté, des réalités budgétaires et de l'approbation de certaines subventions.

Notre objectif est de vous expliquer clairement les projets à venir, leur pertinence pour notre milieu, et la façon dont ils s'inscrivent dans notre vision de développement durable et responsable de Saint-Denis-de-Brompton.



La présentation des dépenses en immobilisation est répartie selon la nature des actifs. Les montants indiqués sont basés sur des estimations et ne sont pas des coûts finaux ou acceptés. Plusieurs projets sont soumis à des approbations préalables (subventions, règlements d'emprunt ou résolutions). Ils sont inscrits à titre indicatifs et prévisionnels.

<b>NATURE DES ACTIFS</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>	<b>2028</b>	<b>TOTAL</b>
<b>INFRASTRUCTURES</b>				
Usines et réseaux des eaux usées et eau potable	4 058 000 \$	4 069 000 \$	4 000 000 \$	12 127 000 \$
Chemins, rues, routes, ponceaux et trottoirs	935 000 \$	750 000 \$	2 700 000 \$	4 385 000 \$
Réseau d'égouts et d'aqueducs	85 000 \$	1 200 000 \$	4 000 000 \$	5 285 000 \$
Parcs et espaces verts	1 500 000 \$	545 000 \$	0 \$	2 045 000 \$
Autres infrastructures	200 000 \$	500 000 \$	0 \$	700 000 \$
<b>BÂTIMENTS</b>	<b>8 307 262 \$</b>	<b>9 052 631 \$</b>	<b>745 369 \$</b>	
Édifices administratifs	250 000 \$	3 000 000 \$	5 000 000 \$	8 250 000 \$
Édifices communautaires et récréatifs	262 000 \$	3 030 000 \$	2 650 000 \$	5 942 000 \$
<b>TERRAINS</b>	<b>0 \$</b>	<b>500 000 \$</b>	<b>0 \$</b>	<b>500 000 \$</b>
<b>MATÉRIEL ET VÉHICULES</b>	<b>0 \$</b>	<b>80 000 \$</b>	<b>80 000 \$</b>	<b>160 000 \$</b>
<b>AMEUBLEMENT ET ÉQUIPEMENT DE BUREAU</b>	<b>8 500 \$</b>	<b>50 000 \$</b>	<b>0 \$</b>	<b>58 500 \$</b>
<b>AUTRES ACTIFS</b>	<b>500 000 \$</b>	<b>0 \$</b>	<b>0 \$</b>	<b>500 000 \$</b>
<b>TOTAL</b>	<b>7 798 500 \$</b>	<b>13 724 000 \$</b>	<b>18 430 000 \$</b>	<b>39 952 500 \$</b>

# Liste des principaux projets inscrits au PTI et prévus à l'année 2026

1

## **Construction d'une nouvelle usine de traitement des eaux usées - Village - 3 723 000 \$**

Ce projet constitue une étape essentielle aux travaux requis en lien avec le grand projet de constructions et d'implantation d'un réseau d'eaux usées et potable dans les secteurs du Petit lac Brompton et du lac Desmarais, ainsi qu'à l'amélioration du périmètre urbain. Le financement fera l'objet d'un règlement d'emprunt et de demandes à divers programmes de subventions.

2

## **Projet de réfection de l'usine de traitement des eaux usées - Brompton - 200 000 \$**

Les montants prévus correspondent aux honoraires professionnels nécessaires à la préparation des plans et devis en vue d'un appel d'offres. Les travaux majeurs de réfection sont anticipés pour 2027 et feront l'objet d'un règlement d'emprunt distinct.

3

## **Réseau d'égouts et aqueducs du projet PLB / LD - 45 000 \$**

Les sommes prévues permettront de compléter des études d'ingénierie supplémentaires pour le projet de construction et d'implantation d'un réseau d'eaux usées et d'aqueduc dans les secteurs du Petit lac Brompton et du lac Desmarais. Les investissements seront financés par le règlement d'emprunt #642.

4

## **Phase II du Pavage sur le Chemin Bouffard - 600 000 \$**

La phase 2 du projet de pavage du chemin Bouffard (entre l'intersection Rocaille et Beauregard), prévue à l'automne 2026, sera financée par la réserve financière dédiée à l'amélioration du réseau routier.

5

## **Projet de réfection du terrain de baseball et du préau au Parc Desjardins - 950 000 \$**

Ce projet sera financé par le règlement d'emprunt #734 ainsi que par les subventions accordées dans le cadre du Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives et sportives (PAFIRS) du gouvernement du Québec.



# 6

## **Projet de prolongement du sentier pédestre derrière l'aréna 550 000 \$**

Ce projet est en attente d'approbation dans le cadre d'une demande de financement au Programme d'aide financière au développement des transports actifs dans les périmètres urbains (TAPU), ainsi que d'une affectation du surplus libre.

# 7

## **Projet de réfection du Barrage du Lac Desmarais 200 000 \$**

Les sommes inscrites au PTI correspondent aux honoraires professionnels nécessaires aux études de sécurité et aux analyses visant la mise à niveau du barrage. Le financement sera assumé par un règlement d'emprunt propre au secteur.

# 8

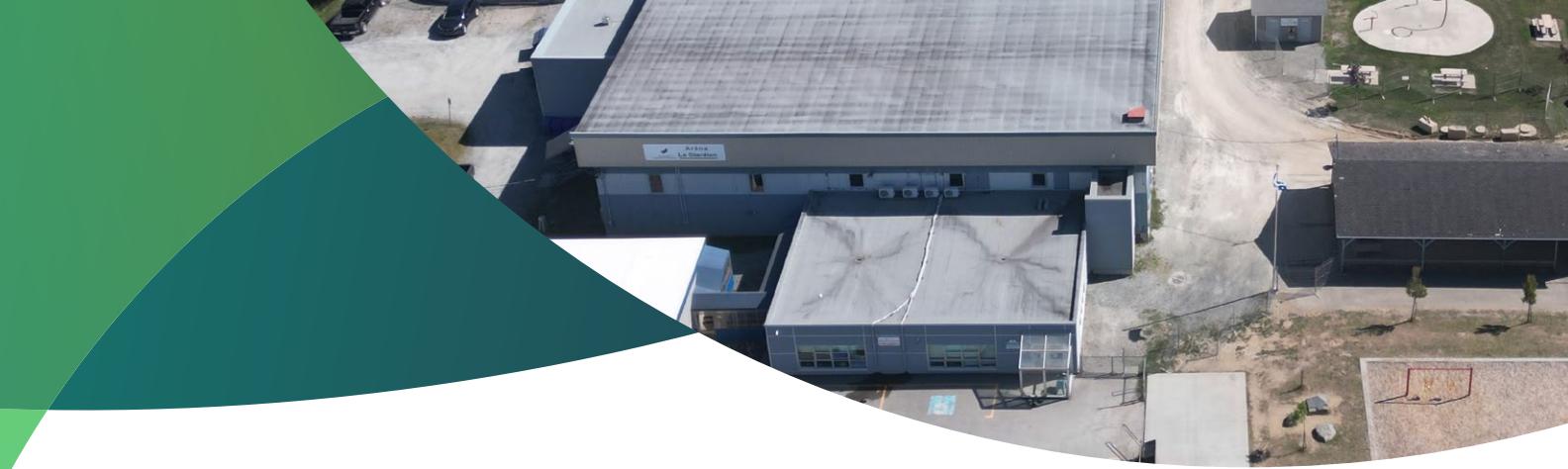
## **Projet de construction d'un hôtel de ville 250 000 \$**

Le montant prévu représente les honoraires professionnels requis pour la préparation des plans et devis en vue de l'appel d'offres. Une demande de financement a été déposée dans le cadre du Programme d'amélioration et de construction d'infrastructures municipales (PRACIM) 2025-2028, et une réponse est attendue au début de l'année 2026. La construction de l'hôtel de ville est planifiée pour 2027-2028, conditionnellement à l'obtention de la subvention PRACIM, et fera l'objet d'un règlement d'emprunt.

# 9

## **Projet de réfection ou de conversion du Centre Le Stardien 200 000 \$**

Les sommes prévues au PTI sont destinées aux honoraires professionnels pour la réalisation des plans et devis. Le projet sera présenté en consultation publique et fera l'objet d'une demande de financement lors du prochain appel de projets du Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air (PAFIRSPA) du gouvernement du Québec.



# Sommes inscrites aux années 2027 et 2028

Le PTI constitue un exercice de planification qui reflète les besoins actuels et les projets que la Municipalité souhaite prioriser pour les prochaines années.

Les sommes inscrites au PTI pour les années 2027 et 2028 découlent d'analyses financières et d'estimations préliminaires. Elles représentent une planification indicative, sujette à être ajustées selon l'avancement des dossiers, l'adhésion de la population, les exigences réglementaires ou l'accès à des programmes de financement.

Nous demeurons engagés à informer la population de l'évolution de ces projets et à maintenir un dialogue ouvert afin d'assurer que les investissements réalisés répondent réellement aux attentes de la communauté, toute en étant axé sur l'amélioration continue des services et la pérennisation des infrastructures municipales.

## Projets envisagés pour 2027 :

- Réfection de l'usine de traitement des eaux usées de Brompton.
- Honoraires professionnels en ingénierie liés au projet de construction et d'implantation d'un réseau d'égouts et d'aqueduc dans les secteurs du Petit lac Brompton et du lac Desmarais.
- Travaux de réfection des conduites de la rue Mont-Girard Nord.
- Honoraires professionnels pour la préparation des plans et devis relatifs à la réfection du chemin du Moulin.
- Début anticipé des travaux de construction du nouvel hôtel de ville et du Centre Le Stardien (Aréna).

## Projets envisagés pour 2028 :

- Travaux de réfection du chemin des Moulins.
- Honoraires professionnels en prévision du début de la construction des infrastructures de rues et de l'usine d'eau potable, dans le cadre du projet visant l'instauration d'un réseau d'égouts et d'aqueduc pour les secteurs du Petit lac Brompton et du lac Desmarais.
- Poursuite des travaux de construction du nouvel hôtel de ville et du Centre Le Stardien (Aréna).
- Début anticipé des travaux liés au barrage du lac Desmarais.